



EH/JFS/CS

COMMUNE DE GRIES

56, rue Principale - 67240 GRIES

☎ 03 88 72 42 62

mairie@gries.fr

www.gries.eu

Casus de réception en préfecture
007-216701698-20250123-006-DE
Date de télétransmission : 03/02/2025
Date de réception préfecture : 03/02/2025

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 23 janvier 2025 à 20h Salle du Conseil - « Maison Commune »

Conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 20

Conseillers présents : 13

Conseillers représentés : 4

Date de convocation : 29 novembre 2024

Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, M. Patrick SIMON, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Julien ANCKLY, Mme Agnès GUILLAUME, Mme Sabrina KIMMICH, Mme Sabine KROMMENACKER, Mme Joan MAAGER, Mme Emmanuelle PARISSE, M. Philippe SCHILLING

Absents excusés avec pouvoir : Mme Fabienne ANTHONY, pouvoir à Mme Michèle NAVE
Mme Paola DI MICHELE, pouvoir à Mme Emmanuelle PARISSE
M. Maxime KERN, pouvoir à M. Julien ANCKLY
M. Pierre KOCH, pouvoir à M. Patrick SIMON

Absents sans pouvoir : Mme Géraldine FURST, M. François LAEUFER, Mme Carole METZ

Objet : Approbation d'un nouveau contrat de fourniture de gaz du 01/01/2028 au 31/12/2028

Par délibération du 04 avril 2024, la commune a signé avec la société ES Energies Strasbourg un contrat de fourniture de gaz naturel pour l'ensemble des bâtiments communaux pour l'année 2025, avec un prix fixe unitaire du MWh de 47.43 € HT pour tous les sites. Par une autre délibération du 05 décembre 2024, la commune a signé un autre contrat avec la même société pour l'année 2027.

Après s'être renseignée sur les prix actuels du marché qui sont plutôt assez favorables, la commune sollicite un nouveau contrat auprès de fournisseurs pour un nouveau contrat.

Au vu des propositions qui ont été faites, et après analyse, la Commune propose de retenir la solution proposée le 17 janvier 2025 par ES Energies Strasbourg à prix fixe pour l'année 2028. La commune n'a pas reçu de réponses de la part d'autres fournisseurs.

Le marché prévoit un prix fixe unitaire hors TVA du MWh de :

- 48.55 € pour l'Espace « La Forêt » (toutes les salles sauf la salle des Associations)
- 54.29 € pour la salle des Associations de l'Espace « La Forêt »
- 54.59 € pour les ateliers municipaux
- 54.23 € pour l'école élémentaire
- 56.14 € pour le local jeunes
- 54.16 € pour l'école maternelle, la bibliothèque et l'école de musique
- 56.21 € pour le stade municipal
- 56.56 € pour l'annexe de la mairie
- 57.19 € pour le logement gauche au-dessus de l'école maternelle
- 57.04 € pour le logement droit au-dessus de l'école maternelle

Entendues les explications de M. Eric HOFFSTETTER, Maire,

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** décide, à l'unanimité

- **D'ATTRIBUER** le contrat de fourniture de gaz naturel pour les bâtiments communaux sur la période du 1^{er} janvier 2028 au 31 décembre 2028 à l'entreprise ES ENERGIES STRASBOURG, avec les prix indiqués ci-dessus pour la consommation des sites,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat,
- **CHARGE** le Maire de prendre les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Délibération rendue exécutoire
Transmise à la Sous-Préfecture le 27 janvier 2025
Publiée ou notifiée le 27 janvier 2025
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Eric HOFFSTETTER



La secrétaire,
Sabrina KIMMICH

